MAGAZINE THONON

n° 83
FÉVRIER-MARS 2015

LE JOURNAL MUNICIPAL DES THONONAISES ET DES THONONAIS

DOSSIER

LES PROJETS DU BUDGET 2015

www.ville-thonon.fr

HABITAT 70 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX **INTERCOMMUNALITÉ** LES DÉCISIONS PROGRESSENT **MÉDIATHÈQUE** DIS-MOI DIX MOTS

www.carrelumiere.fr

carrelumiere

Deux show-rooms
6, rue de Montréal - Ville-la-Grand
T. +33 (0)4 50 83 48 30
16, Bd. du Pré-Biollat - Anthy-sur-Léman
T. +33 (0)4 50 71 40 08
info@carrelumiere.fr

Intensément déco...

Cassina Kartell FLOS FOSCARINI calligaris MAGIS Ethnicraft® Artemide

Sodexo participe au développement économique, social et environnemental de la ville de Thonon-les-Bains.
Cet engagement citoyen fort se traduit par des actions concrètes telles que la restauration quotidienne de 930 personnes (enfants en crèches et dans les écoles primaires, personnes âgées en résidence et à domicile), l'élaboration de repas équilibrés et variés, l'approvisionnement en produits locaux (fruits et légumes distribués par Annemasse Primeurs, pâtes Alpina Savoie et laitages de la Laiterie Prairial à Publier),...

sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

Direction Régionale Grand Est - Tél. 04.26.21.64.70 - www.sodexo.com

SOMMAIRE

THONON MAGAZINE
N°83 FÉVRIER-MARS 2015

.4 DIAPORAMA

.8 EN BREF

.12 VIE DE QUARTIER

.14 EN ACTION
GRAND GENÈVE
DÉCLARATION DE RÉSIDENCE | P.14
HABITATION
70 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX | P.15

.16 | DOSSIER
BUDGET
LES PROJETS DU BUDGET 2015

INTERCOMMUNALITÉ
LES DÉCISIONS PROGRESSENT | P.22
VIE PRATIQUE
POUR UN COURRIER BIEN ACHEMINÉ | P.23
ACCESSIBILITÉ
3 ANS SUPPLÉMENTAIRES | P.24

.28 CULTURE
ESPACE D'ART CONTEMPORAIN
LA COULEUR POP
MUSÉE DU CHABLAIS
PLONGEZ DANS LE THONON GALLO-ROMAIN

.31 DÉCOUVERTE
BOXE
LES FILLES (AUSSI) SUR LE RING
RAQUETTES
LA MONTAGNE EST CHOUETTE !
MÉDIATHÈQUE
DIS-MOI DIX MOTS...QUE TU ACCUEILLES

.34 INFOS PRATIQUES

Journal bimestriel de la Ville de Thonon-les-Bains
Édité par le service Communication
communication@ville-thonon.fr
Directeur de la publication : Dominique MOUILLET
Rédactrice en chef : Clémence GUILY
Rédaction : Clémence GUILY. Tél. 04 50 70 69 69
Crédit photo : Paul PASTOR, sauf mention contraire
Conception-réalisation : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com
Secrétariat de rédaction : Véronique VALTY
Publicité : VILLIERS COMMUNICATION SAS
Tél : 09 72 37 89 70 / 06 11 76 13 64
Impression : SAVOY OFFSET,
74940 Annecy-le-Vieux / Tél : 04 50 64 00 04
Tirage : 20 000 exemplaires
Dépôt légal : 1er trimestre 2015

ÉDITO

JEAN
DENAIS
Maire de Thonon-les-Bains

UNE GESTION SAINE, **DES PROJETS AMBITIEUX**

Le drame survenu le 7 janvier 2015 nous rappelle combien les fondements de notre République sont fragiles et inaliénables. Quel choc ! Des policiers, des citoyens français, des dessinateurs ont été tués. Le dessin est un acte universel. Le monde a été bouleversé. Le soulèvement de la France entière à travers des marches réunissant des hommes, des femmes et des enfants aux idées différentes, de culture, de confession différentes a prouvé notre attachement à nos valeurs : la liberté d'expression mais aussi la fraternité et l'égalité.

> « Le taux des **impôts** n'augmentera pas »

Aujourd'hui, la France se pose des questions sur les raisons d'une telle violence. On parle d'éducation et de culture. Des politiques auxquelles Thonon croit. Une partie importante du budget cette année sera consacrée à l'éducation avec la restructuration et l'extension de quatre groupes scolaires ainsi que la création d'une nouvelle crèche à Tully... et à la culture avec le démarrage du pôle de la Visitation. La préservation de l'environnement et du cadre de vie est également une priorité. La santé financière de la Ville est saine et le budget d'investissement de 25 millions € ambitieux. Pour la douzième année consécutive, nous ne souhaitons pas augmenter le taux des impôts. Un vrai défi pour notre collectivité dans ce contexte financier difficile.

La coopération intercommunale progresse également. Nous sommes en discussion pour définir le périmètre de notre association. Les enjeux sont importants dans notre bassin de vie et pour les projets comme pour vous, les habitants, il est nécessaire de créer une compétitivité territoriale qui saura rendre compte des richesses et du développement de notre territoire.

VŒUX 2015

Le Maire a présenté ses vœux aux acteurs économiques et associatifs pour l'année 2015 à l'Espace des Ursules, le 8 janvier. Ce fut l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les futurs projets.

RÉUNION AVEC **LES BANQUIERS DE LA PLACE**

La Ville a réalisé en juin dernier une enquête sur le commerce. Plusieurs réunions, conviant tous les commerçants, ont été organisées pour présenter le compte-rendu. Vendredi 12 décembre 2014, Christian Perriot, adjoint au Maire chargé de l'Économie et du Commerce, a convié l'ensemble des établissements financiers qui ont tous répondu présent. Acteurs économiques déterminants, ils ont manifesté leur volonté de partenariat avec l'économie locale, en tenant compte du rôle manifeste de l'implication de la Ville de Thonon.

Service communication©

GOÛTER DE NOËL

Les enfants de la crèche Lémantine et Petits Pas Pillon ont partagé avec les seniors un goûter spectacle le 11 décembre à la salle des Ursules.

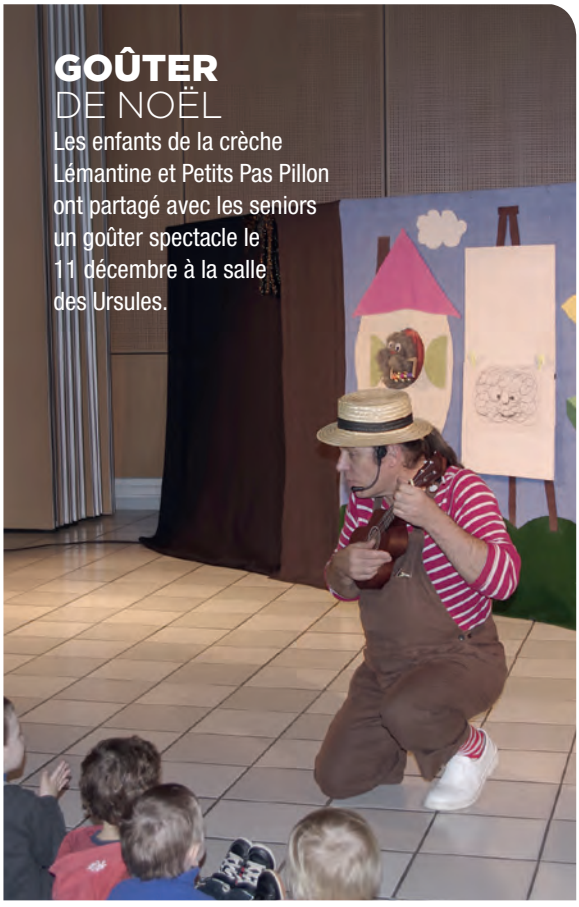

FIN DE TRAVAUX

Samedi 13 décembre, la fin des travaux avenue des abattoirs et chemin des Drebines a été inaugurée. Stationnement, trottoirs mais également création de réseaux d'eau pluviale... l'ensemble de ces aménagements a duré près de 6 mois.

UNE BONNE RÉCOLTE POUR LE TÉLÉTHON

16 950 €

ont été réunis grâce aux différentes animations mises en place pour le Téléthon. Le Maire Jean Denais a salué le dévouement des acteurs locaux et des bénévoles.

François VITTOZ©

RÉVEILLON SOLIDAIRE

Comme chaque année, le jour du réveillon du Nouvel An, un dîner solidaire a été organisé à l'Espace Tully par le collectif *Solidarité*, présidé par François Vittoz.

NOËL **EN LUMIÈRE**

Le Père Noël est descendu à Thonon et a paradé dans les rues illuminées avant de rejoindre la place des Arts.

Pour la deuxième année, les Thononais ont pu "écrire" leur message de fin d'année sur le front de la Mairie.

SIGNATURE DE CONVENTIONS POUR **LA MAISON DES ARTS**

Samedi 17 janvier, la Maison des Arts a signé une convention avec Publier, faisant entrer la Ville comme soutien à la création. L'État a également renouvelé son soutien à la Maison des Arts. Le financement de l'État concerne essentiellement deux axes : le spectacle jeune public et la musique.

QUE LE SPECTACLE (RE) COMMENCE !

Inauguré le 10 janvier, après un an de travaux, le théâtre Maurice Novarina est apparu plus fidèle à la volonté de son créateur. Avec cette rénovation, le théâtre revient au cœur de la vie thononaise. La fin des travaux a sonné le retour de la programmation artistique.

Quand les architectes de l'agence Wimm répondent à la consultation lancée par la Ville pour le remplacement du mur-rideau, la réfection du complexe d'étanchéité des toitures et le traitement des accès, ils se posent une question : quel est le fonctionnement du bâtiment aujourd'hui ? Quel est son lien avec la Ville ?
Cette réflexion et toutes les phases de travaux sont actuellement exposées à la galerie de l'Étrave. Photos, documents de recherche, mais aussi esquisses retracent l'histoire de ce théâtre et de sa rénovation. Revivez une année de travaux et toute l'histoire du théâtre !

EXPOSITION

MÉMOIRE D'UNE RÉNOVATION

Jusqu'au 21 février.
Galerie de l'Étrave.
Entrée libre.
Du mardi au samedi
de 13h30 à 18h30
et les soirs de spectacle.
Fermée le dimanche
et le lundi.

Ville de Thonon - service archives - 30 Fi33©

LE THÉÂTRE A D'ABORD ÉTÉ INAUGURÉ EN 1966, COMME 6E MAISON DE LA CULTURE EN FRANCE.

IN MEMORIAM

Après les tragiques événements du début de cette année, Thonon a tenu à montrer son soutien aux familles des victimes et son unité face au terrorisme. Nous ne baisserons par les bras dans ce combat pour la liberté d'expression et les valeurs républicaines. Jean Denais, Maire de Thonon, a tenu ce discours jeudi 8 janvier.

THONON **EST CHARLIE**

Au lendemain d'un attentat aussi ignoble que celui qui a touché Charlie Hebdo, *nous sommes rassemblés ce soir pour condamner l'horreur abjecte qui s'est déchaînée hier matin, tuant douze personnes à cause de leurs idées, de leurs écrits, de leurs dessins, ainsi que les policiers qui étaient là pour les protéger et blessant plusieurs autres personnes.*

Nous sommes également rassemblés pour assurer les familles des victimes de notre soutien et de notre solidarité face à cet acte terroriste d'une violence inqualifiable. C'est un crime abominable d'une portée planétaire qui ensanglante la France et endeuille des familles. Il est le plus grave que la France ait eu à subir depuis plus de 50 ans. Les auteurs de cet acte odieux ont attaqué la liberté d'expression et la démocratie.

Nous défendons au quotidien les valeurs de la République et les droits fondamentaux qui en sont le fondement. Nous rappelons notre attachement à la liberté de la presse et saluons le travail indispensable mené par les journalistes.

Face à cette barbarie sauvage qui malheureusement sévit de façon marquée dans d'autres parties du monde, nous devons montrer que nous sommes tous, à notre façon, des journalistes qui devons témoigner de notre refus de l'extrémisme à travers nos réseaux sociaux, nos écrits, nos prises de parole pour condamner cette folie barbare et meurtrière qui ronge et gangrène nos sociétés.

N'oublions pas qu'il n'y a pas d'armes plus fortes que la plume, le stylo ou le crayon.

Alors, comme le disait hier soir Philippe Val, l'ex-patron du journal décimé, « il ne faut pas laisser le silence s'installer, il faut tenir un discours fort sur cette montée du danger qui est réelle ». Et je voudrais ajouter qu'il ne faut pas que la barbarie porte atteinte au vivre ensemble, car la France est et demeurera toujours la patrie des droits de l'homme et des libertés.

Alors rendons hommage et honneurs aux journalistes et aux policiers qui nous ont quittés.

NOUS SOMMES TOUS CHARLIE !

Quelque 4 000 personnes se sont rassemblées dignement jeudi 8 janvier place de la Mairie.

Plus de 8 000 personnes à la marche silencieuce, dimanche 11 janvier.

Service communication©

Dans les écoles, dès le 8 janvier, une minute de silence a été faite à la mémoire des victimes.

QUOI DE NEUF ?

Pierre Thiriet©

Rentrée Scolaire 2015
Écoles publiques
Inscriptions scolaires
Inscriptions à la restauration
Inscriptions aux activités périscolaires et aux accueils de loisirs
Activités sportives et culturelles

FORUM JOB D'ÉTÉ

EMPLOYEURS, LES JEUNES VOUS ATTENDENT !

Pour Randstad présent en 2014, le forum présentait *« une belle diversité de profils »*, pour le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) du Bas Chablais *« les jeunes étaient motivés et intéressés »*. Pour Alp Conduite, qui venait pour la première fois, *« ce forum est absolument à refaire »*. À vous, demain, de venir un après-midi à l'Espace Tully pour rencontrer et proposer vos offres d'emploi aux jeunes motivés !

Vous êtes intéressé, contactez Laure Légier, Responsable du Bureau d'Information jeunesse, qui organise le Forum aux 04 50 26 22 23 ou bij@vile-thonon.fr

À NOTER

RENTRÉE 2015 INSCRIPTION SCOLAIRE C'EST PARTI !

La permanence pour les inscriptions scolaires de la rentrée 2015/2016 se déroulera du lundi 23 février au vendredi 13 mars 2015, à l'Espace Grangette, de 14h à 16h. Les enfants entrant en première année de maternelle ou en CP, les nouveaux arrivants sur Thonon et les familles qui déménagent sont concernés par cette inscription. Vous pouvez obtenir le dossier, ainsi que la liste des pièces justificatives à amener le jour de la permanence, via :

- le cahier de liaison de votre enfant s'il est déjà scolarisé à Thonon ;
- le site internet de la mairie, rubrique Éducation ;
- le service Éducation.

Le dossier cantine est, quant à lui, à renouveler chaque année, quelle que soit la classe de l'enfant, jusqu'au 12 juin 2015.

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements auprès du service Éducation
au 04 50 70 69 43 ou service-education@ville-thonon.fr

1ER ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ DU DÉPARTEMENT

LES HÔPITAUX DU LÉMAN À THONON ONT ÉTÉ CLASSÉS PREMIER ÉTABLISSEMENT DU DÉPARTEMENT POUR LA PRISE EN CHARGE DES CANCERS DU SEIN.
ENQUÊTE : SWISS LIFE / TOP SANTÉ - NOV. 2014.

SAM. 4 AVRIL

RDV POUR LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS AU CHÂTEAU DE RIVES (8H00)

Une occasion annuelle pour s'investir dans sa commune en participant au nettoyage de plusieurs sites. La matinée se termine par un repas convivial qui réunit tous les participants. L'année passée, plus de **100 bénévoles** s'étaient réunis pour collecter **2 790 Kg de déchets.**

INSCRIPTION AUPRÈS DU SERVICE ENVIRONNEMENT AU 04 50 17 08 28 AVANT LE 25 MARS 2015.

Le stationnement en surface est géré par Vinci Park Depuis le 1er janvier, l'exploitation des zones orange, vertes et jaunes a été confiée à Vinci Park. Q-park conserve l'exploitation des parcs de stationnement souterrains (4 parkings). Pour vos demandes d'abonnement et tout renseignement :
VINCI PARK
Parking de l'Étoile - Av. Général de Gaulle
Tel. 04 50 26 69 85
Votre renouvellement d'abonnement en surface peut s'effectuer sur : www.ville-thonon.fr dans l'espace citoyen.

À vos agendas ! La fête de la musique se déroule traditionnellement le 21 juin. Cette année, le 21 juin étant un dimanche, la Ville a décidé de fêter la musique le samedi 20 juin. Le programme vous sera présenté dans le guide *Sortir à Thonon* et le magazine n° 84, à paraître en avril. Pour tout renseignement, contactez le service Culture au 04 50 70 69 49.

Vigilance **Démarchage courrier et domicile.** Régulièrement, les abonnés du Service de l'Eau se plaignent du démarchage d'une société d'assurance établissant des contrats en cas de fuite d'eau. Le Service de l'Eau rappelle que la Ville de Thonon-les-Bains n'est en rien à l'origine de ce courrier dont l'objet n'a, au demeurant, aucun caractère obligatoire. En outre, des agents du Service de l'Eau peuvent demander à pénétrer dans votre propriété. Sachez que les agents du service de l'eau sont munis d'une carte de fonction qu'ils vous présentent lorsqu'ils sont amenés à intervenir chez vous. N'hésitez pas à la leur demander !

DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

NOUVELLE **LOCALISATION** DU GUICHET UNIQUE

Vous souhaitez faire une demande de logement social sur Thonon ? Depuis le 14 janvier, déposez votre dossier à une seule adresse : au guichet unique de la demande de logement social de Thonon qui se trouve dans les locaux de Léman Habitat, boulevard du Canal. Votre dossier sera ensuite adressé à l'association Pour le Logement Savoyard (PLS) qui vous attribuera votre numéro unique de demandeur.

Léman Habitat, 32 boulevard du Canal
Tél. 04 50 83 03 15

FORMATION

UN FORUM POUR S'Y RETROUVER !

Pôle emploi et la Mission locale Jeune du Chablais organisent le forum Formation Mode d'Emploi, le lundi 2 février de 14h à 17h30, à l'Espace Tully.
Événement unique en Rhône-Alpes, ce forum est gratuit et ouvert à tous. Il rassemble 70 exposants et se présente sous la forme de "Parcours pour l'entrée en formation" avec 3 pôles identifiés : l'orientation, la formation et la prescription et le financement. Les différents stands sont également organisés selon leur compétence : en centre de formation, en bilans de compétence, en employeur ou encore un stand est consacré à "comment financer ma formation ?".

MISSION LOCALE : 04 50 26 36 97 / mlc@ml-chablais.org
https://www.facebook.com/ForumFormationMDE
#FFMDE

QUOI DE NEUF ?

NOUS SOMMES

35 912

THONONAIS

POPULATION LÉGALE EN VIGUEUR EN **2015,** SOIT **+1,76 %**
PAR RAPPORT À 2014, CE QUI CORRESPOND
À **622 PERSONNES** EN PLUS.
CHIFFRES FOURNIS PAR L'INSEE SUITE AUX RECENSEMENTS DE 2010 À 2014

Le Dauphiné Libéré©

POPULATION

RECENSEMENT 2015
LA NOUVEAUTÉ

DEPUIS LE 15 JANVIER ET JUSQU'AU 21 FÉVRIER 1 560 FOYERS RÉPARTIS SUR LA COMMUNE SERONT RECENSÉS. DIX AGENTS RECENSEURS SONT RECRUTÉS. RÉSERVEZ-LEUR UN BON ACCUEIL !

Cette année, pour la première fois, vous avez la possibilité de vous recenser facilement en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, à partir de la notice explicative remis par les agents recenseurs lors de leur visite, indiquant votre code d'accès et votre mot de passe. Si tel n'est pas votre choix, les agents recenseurs vous remettront les questionnaires papier (feuille d'enquête logement et bulletin individuel). Ces agents sont facilement identifiables grâce à leur carte professionnelle tricolore portant leur photographie et la signature du Maire qu'ils doivent vous présenter. N'hésitez pas à la leur demander si tel n'est pas le cas !

POUR REMETTRE LES DOCUMENTS : PLUSIEURS SOLUTIONS

Si vous optez pour un recensement en ligne, les agents recenseurs vous préciseront la procédure simple à réaliser dans un délai indicatif de 48 heures. Si vous optez pour un recensement sur les formulaires papier, les agents recenseurs se tiennent également à votre disposition pour vous aider à remplir ces documents. Une fois complétés et signés, les documents seront collectés soit lors de la première visite de l'agent recenseur soit lors d'un rendez-vous ultérieur que vous aurez fixé avec lui. Les documents non remis à votre agent recenseur peuvent être déposés dans les meilleurs délais au service Population de la Mairie. Participer au recensement est une obligation légale et citoyenne. Les informations traitées permettent de mieux adapter les réalisations à vos besoins. Pour la qualité des résultats, veillez à remplir et à signer cette enquête avec soin.

ⓘ Pour information, les personnes recensées sont tirées au sort.
RENSEIGNEMENTS :
Service population, tél. 04 50 70 69 82.
Plus d'informations sur le recensement en général :
www.insee.fr (rubrique recensement).

SANTÉ

DASRI
NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE

Depuis 2014, les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) perforants (piquants, coupants, tranchants) produits par les patients en auto-traitement, ne doivent plus être apportés aux hôpitaux du Léman ; ils doivent être déposés dans l'un des points de collecte dont la localisation est précisée sur le site www.dastri.fr. DASTRI est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte et le traitement de ces déchets. Afin de les stocker des boîtes jaunes à couvercle vert sont remises gratuitement au patient dans l'ensemble du réseau officinal.

POUR TROUVER VOTRE POINT DE COLLECTE :

SAT

11, avenue Jules Ferry - BP 68
74202 THONON LES BAINS CEDEX
Tél. 04 50 71 00 88 - Fax 04 50 71 89 85 - www.sat-autocars.com

LOCATION D'AUTOCARS DE GRAND TOURISME DE 20 À 75 PLACES POUR TOUT TYPE DE DÉPLACEMENT

ORGANISATION DE VOYAGES CIRCUITS ET SÉJOURS TOURISTIQUES POUR GROUPES ET INDIVIDUELS

DEVIS ET CATALOGUES GRATUITS SUR DEMANDE

SPIE

Partenaire des entreprises et des collectivités

Conception de solutions techniques
Réalisation d'installations
Maintenance et **services**

- **Bâtiments techniques :** installations et rénovations électriques, génie climatique, utilités
- **Process industriels :** instrumentation, automatismes, mécanique
- **Systèmes d'information et de communication**
- **Infrastructures et réseaux :** énergie, télécoms, transport
- **Sécurité des bâtiments :** détection incendie, contrôle d'accès, vidéosurveillance

A votre service :

SPIE Sud-Est
Centre de travaux du Chablais
Pont de Dranse - BP 11
Amphion Publier
74200 Thonon-les-Bains
Tél. : 04 50 81 85 50
contact.se@spie.com

www.spie.com

Côté Immo
L'immobilier autrement

Estimation offerte de votre bien sous 48 heures

Rue François Morel - Thonon
www.cote-immo.net
04 50 70 39 02
agence@cote-immo.net

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS...

JULES FERRY

LES ENFANTS ONT RETROUVÉ **LEUR CLASSE**

LE 11 SEPTEMBRE, UN INCENDIE S'ÉTAIT DÉCLARÉ DANS L'ÉCOLE PRIMAIRE JULES FERRY. LES SERVICES TECHNIQUES SE SONT, PENDANT TROIS MOIS, AFFAIRÉS AUX TRAVAUX. LES ÉCOLIERS ONT AINSI REGAGNÉ LEUR CLASSE LE LUNDI 5 JANVIER.

Service Bâtiment©

Déclaré à une heure où l'établissement est fort heureusement vide (5h30), l'incendie avait pris dans le local technique où se trouvait le panneau électrique et s'était propagé jusqu'à la toiture. Son étendue avait été limitée grâce aux portes coupe-feu et à l'arrivée rapide des pompiers. Ce local technique se trouve dans l'aile de la petite section de la maternelle, à côté de l'entrée principale de l'école donnant sur le boulevard de Savoie. Le temps des travaux, les élèves ont été déplacés dans une autre aile et l'entrée s'est effectuée directement dans une salle de classe.

L'ASSURANCE A PRIS EN CHARGE LES TRAVAUX

« *Il était nécessaire de réagir et d'agir vite* » explique Astrid Baud Roche, adjointe au Maire, chargée de l'éducation. « *Dès le mois de septembre, le service Bâtiment a entrepris les travaux de réfection nécessaires.* » Une partie de la charpente et de la toiture a été rénovée, l'installation électrique a été entièrement changée, et les peintures comme les sols ont été totalement refaits. Le montant de ces travaux s'est élevé à 96 500 €, pris en charge par l'assurance de la Ville. La commission de sécurité, organisée le 18 décembre, a permis le retour des enfants dans cette aile de l'école.

DES AMÉNAGEMENTS ANTICIPÉS SUR LE FUTUR PROJET

L'école Jules Ferry fait partie des priorités dans le plan de réhabilitation des établissements scolaires (avec les écoles du Châtelard et de la Grangette). Les travaux d'extension et de réhabilitation devraient démarrer à l'automne 2015. « *Anticipant les aménagements de ce futur projet, une cloison a d'ores et déjà été supprimée dans le local technique, puisqu'il est prévu de créer une vaste salle pour les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)* », informe Astrid Baud-Roche.

++

HÔPITAUX DU LÉMAN

LE PARKING **S'AGRANDIT**

Une première tranche de travaux a démarré début novembre 2014, en amont de la voie des urgences, permettant la création de 84 places de parking. Cette première partie devrait être livrée fin janvier. La seconde tranche de travaux, en aval de la voie des urgences, débutera au printemps et devrait se terminer au début de l'été. Aucune perturbation n'est à signaler durant ces travaux, le site et les emplacements habituels seront accessibles. 75 places de parking supplémentaires seront ainsi créées permettant un total de 159 places de parking après ces travaux. Le site Georges Pianta possédera à terme 885 places de stationnement matérialisées. Ces places sont réservées aux usagers des hôpitaux du Léman (patients, visiteurs, professionnels).

ZONE D'ACTIVITÉ DE VONGY

INSTALLATION DE NOUVELLES ENTREPRISES

LA VILLE A ACQUIS LES TERRAINS ADOSSÉS À LA ZONE D'ACTIVITÉS DE VONGY AU LIEUDIT CHAMP DUNAND. CETTE EXTENSION ACCUEILLERA DE NOUVELLES ENTREPRISES AUX ACTIVITÉS COMPATIBLES AVEC LEUR ENVIRONNEMENT.

La zone de Vongy, située à l'est de Thonon, concentre des activités industrielles de renommée internationale (Danone, Thales, Veka, Eurocast...) mais ne permet plus d'en accueillir de nouvelles ou d'étendre celles déjà implantées. « *Cette rareté était un frein au développement économique du Chablais* », explique Christian Perriot, adjoint au Maire en charge du développement économique.

DÉMÉNAGEMENT DE LA SAT

La Ville a donc acquis les terrains au lieudit Champ Dunand pour étendre la zone d'activité. L'aménagement de ce site permettra de répondre à des besoins urgents, comme le maintien des entreprises et le déplacement d'entreprises aujourd'hui en centre-ville et dont l'activité n'est pas adaptée avec ce lieu. Les 60 bus de l'entrepôt de la SAT devraient quitter le centre-ville pour Vongy, libérant une surface pour des activités commerciales ou pour des logements. Mais plus encore, l'extension de la zone de Champ Dunand constitue une véritable opportunité de développer une offre nouvelle.

CHAMP DUNAND

La particularité de ce site, adossé à la zone de Vongy, est qu'il jouxte des sites et des itinéraires touristiques, ainsi qu'un secteur résidentiel. Champ Dunand a une position stratégique, il est une transition entre le cœur industriel de la zone et l'habitat en périphérie. Une étude acoustique a été menée cet été afin de définir les activités et les aménagements les mieux adaptés. « *Les entreprises choisies ne doivent donc pas être génératrices de nuisances. Bien au contraire, elles viendront ajouter une valeur à cette zone industrielle. Activités artisanales et de services seront ainsi installées* », explique Christian Perriot. Ginisty, aujourd'hui dans le quartier Dessaix, sera relocalisé ici. Et Chablais Froid Équipement bénéficiera d'un terrain mieux agencé pour permettre son extension. Le site est également une entrée de la zone industrielle. Les aménagements programmés (qualité du bâti, voirie, paysagers ou de signalétique) contribueront à la valoriser. Enfin, le projet de pépinière demeure un objectif prioritaire en lien avec les autres intercommunalités.

RUES DES PEUPLIERS ET RUE DE L'ÉTANG

LES TRAVAUX CONTINUENT

Les rues des Peupliers et de l'Étang entament la dernière phase de leur requalification. Après la réhabilitation du réseau d'eaux usées, le remplacement du collecteur d'eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux secs, les travaux en surface démarrent. Un trottoir côté nord et un chasse roue côté sud seront créés. La chaussée sera entièrement refaite. Des dispositions sont également prises pour l'éventuelle réalisation d'un plateau surélevé. Ces travaux se dérouleront jusqu'au 19 juin 2015. Le montant s'élève à 475 000 €.

EN SAVOIR PLUS...

TOUS LES TRAVAUX

EN COURS ET ACTUALISÉS SUR LA PAGE

www.ville-thonon.fr/travaux2

GRAND GENÈVE

Jean Revillard©

DÉCLARATION DE RÉSIDENCE
UN ACTE CIVIQUE

Notre région connaît une croissance parmi les plus fortes d'Europe. Elle se traduit par une hausse significative de la population et impose de développer les services publics pour satisfaire vos attentes : écoles et petite enfance, transports publics, réseau de voirie, parkings-relais, etc. La crise du logement dans le canton de Genève amplifie ce report de charges sur les collectivités françaises. Le canton de Genève et les collectivités françaises ont donc établi un partenariat financier.

DES SERVICES POUR TOUS

La compensation financière que reverse chaque année le canton de Genève aux collectivités locales françaises qui accueillent des habitants travaillant de l'autre côté de la frontière est calculée sur la base de la masse salariale des travailleurs frontaliers qui déclarent leur résidence principale en France. Ces travailleurs frontaliers paient leurs impôts en Suisse, mais, en se déclarant en résidence principale en France, ils participent à la plus juste évaluation de la compensation financière genevoise et, par conséquent, au financement des services publics qu'ils utilisent tous les jours sur leur lieu d'habitation et pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette compensation n'est autre qu'un moyen de rétablir un équilibre dans un bassin de vie qui partage ses activités économiques, de résidence, de loisirs... « *L'initiative qui vise à sensibiliser les frontaliers à la déclaration de résidence est partagée par la République et le canton de Genève, où, rappelons-le, la déclaration de résidence est une obligation acceptée par tous et n'a jamais suscité de débat* », conclut le Maire, Jean Denais, Président de l'ARC.

CONDUITE ACCOMPAGNÉE ET BSR

SUIVEZ CETTE ROUTE !

Avant de conduire son premier "deux-roues" dès 14 ans, il faut passer un brevet de sécurité routière (BSR). Avant de prétendre au permis voiture, on peut se lancer dans la conduite accompagnée, dès 15 ans, afin d'augmenter ses chances de réussite à l'examen, à 18 ans. Pour ces projets onéreux, la Ville vous finance. Les critères d'obtention de ces bourses ont évolué. Si vous avez entre 14 et 18 ans, êtes lycéen, étudiant, apprenti ou en recherche d'emploi et êtes domicilié à Thonon, vous êtes toujours concerné. Mais les motivations pour obtenir la bourse sont différentes. Pour la conduite accompagnée, vous devez présenter une proposition de projet de prévention routière à réaliser avec le soutien de l'équipe du BIJ. Il sera présenté dans les établissements scolaires partenaires de l'opération *Roulez Jeunesse.* Pour le BSR, vous devrez vous engager dans trois actions de prévention routière avec le BIJ. L'aide pour le BSR est de 200 €. Pour la conduite accompagnée, la Ville versera 1 000 € à l'auto-école que vous choisirez... Attention cette aide est limitée : trois candidats maximum pourront y prétendre.

À NOTER : Les dossiers sont à retirer au BIJ du 13 février au 16 avril. Attention, le BIJ déménage au 8 rue Saint-François-de-Sales dès le mois d'avril. Tél. 04 50 26 22 23 - bij@ville-thonon.fr

70 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

CHARLES RIÉRA, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET PRÉSIDENT DE LÉMAN HABITAT, L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PRÉSENTE LES PROJETS EN COURS ET FUTURS ET REVIENT SUR QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE.

LE PROJET IMAGINÉ POUR LE SITE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE DANS LE QUARTIER DU CHÂTELARD

Agence SOHO©, visuel réalisé par Laurent PONCET

Quelles opérations vont marquer 2015 ?

Après plus de cinq ans de discussion avec les services de l'État, nous sommes enfin en phase d'acquisition des terrains et des bâtiments de l'ancienne gendarmerie situés dans le quartier du Châtelard. Les architectes ont été choisis. Nous lancerons les travaux dès cette année. Avant de démarrer, nous irons à la rencontre des habitants du quartier pour présenter ce projet. Il se compose de deux phases : la destruction et la reconstruction du bâtiment le plus ancien et la réhabilitation de l'autre partie. 70 logements sociaux vont être créés : 60 en location et 10 en accession sociale. Un autre projet ambitieux qui démarra cette année est la réhabilitation thermique et de confort du quartier des Charmilles. Ce quartier mis en service en 1965 est l'un des plus anciens que gère Léman Habitat. Plus de trois millions d'euros seront nécessaires pour cette rénovation qui se déroulera sur trois ans.

La réhabilitation du quartier de Collonges touche à sa fin ?

La réhabilitation des tours 22 & 23 ainsi que l'aménagement de l'espace laissé par la démolition de la Tour 21 sont achevés, laissant apparaître un bel espace aménagé de rencontre et de convivialité. Le chemin reliant ce quartier au centre-ville est également terminé. Un chemin apprécié par les habitants qui peuvent relier le centre-ville plus rapidement et dans un cadre agréable. Le belvédère, les pieds d'immeuble ainsi que le mail central seront à faire. Le quartier a considérablement évolué et les aménagements y ont apportés un nouveau souffle : il est dorénavant ouvert sur le reste de la ville.

Le parc d'habitation a fait l'objet d'un contrôle par la Mission interministérielle d'inspection du logement social (Miilos), quelles sont les conclusions ?

Contrairement aux attaques dont nous avons fait l'objet, les conclusions prouvent que notre parc de 2 803 logements sociaux est attractif, implanté socialement, et bien entretenu. Il n'y a pas de vacance de nos logements et ce sont bien les ménages à plus faibles revenus qui en bénéficient. Par ailleurs la toute dernière enquête réalisée auprès d'un panel de 430 locataires représentatifs atteste d'un niveau de satisfaction en hausse. Nous sommes donc loin de l'état de "délabrement et de ghettoïsation" comme ont tenté de le faire croire nos opposants. Nous travaillons en concertation avec les locataires grâce au dispositif locataires relais. Les représentants nous communiquent leurs besoins, leurs envies pour améliorer leur cadre de vie. Ils sont aussi les organisateurs de nombreuses animations dans leur quartier.

De nouveaux représentants de locataires ont été élus, qu'est-ce que cela va changer ?

Deux associations voient leurs membres siéger au Conseil d'administration : Mieux Vivre en HLM et AFOC, le candidat de M. Arminjon n'ayant de toute évidence pas brillé par son action, puisqu'il n'a pas été réélu par les locataires pour les représenter au sein du Conseil d'administration. Nous allons pouvoir travailler dans un souci d'harmonie et de dialogue, collaborer sur les projets dans la concertation.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

9%
SPORT & PLAGE

8%
SERVICES GÉNÉRAUX

19%
ÉDUCATION & JEUNESSE

LE BUDGET D'UNE VILLE SE COMPOSE DE DEUX SECTIONS : LE FONCTIONNEMENT (VOIR INFOGRAPHIE EXPLICATIVE) ET LES INVESTISSEMENTS, DONT LES PRINCIPAUX PROJETS SONT DÉCRITS PAGES 18 À 20.

LES PROJETS **DU BUDGET 2015**

UN BUDGET AMBITIEUX DANS UN CONTEXTE FINANCIER DIFFICILE

Le plan d'économies de 50 milliards décidé par le gouvernement se traduit par une baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 1,1 million d'euros en 2015 pour Thonon-les-bains. Une perte majeure pour le budget de notre commune. Pourtant, malgré ce contexte financier difficile, l'investissement pour l'année 2015 reste ambitieux. Ce résultat est rendu possible grâce aux efforts constants fournis par la Ville pour maîtriser ses finances sans demander aux contribuables une participation supplémentaire. En effet, pour la 12e année consécutive, les taux des impôts locaux ne subiront aucune augmentation. Cette gestion rigoureuse permet donc à la commune de poursuivre ses projets pour améliorer notre cadre de vie.

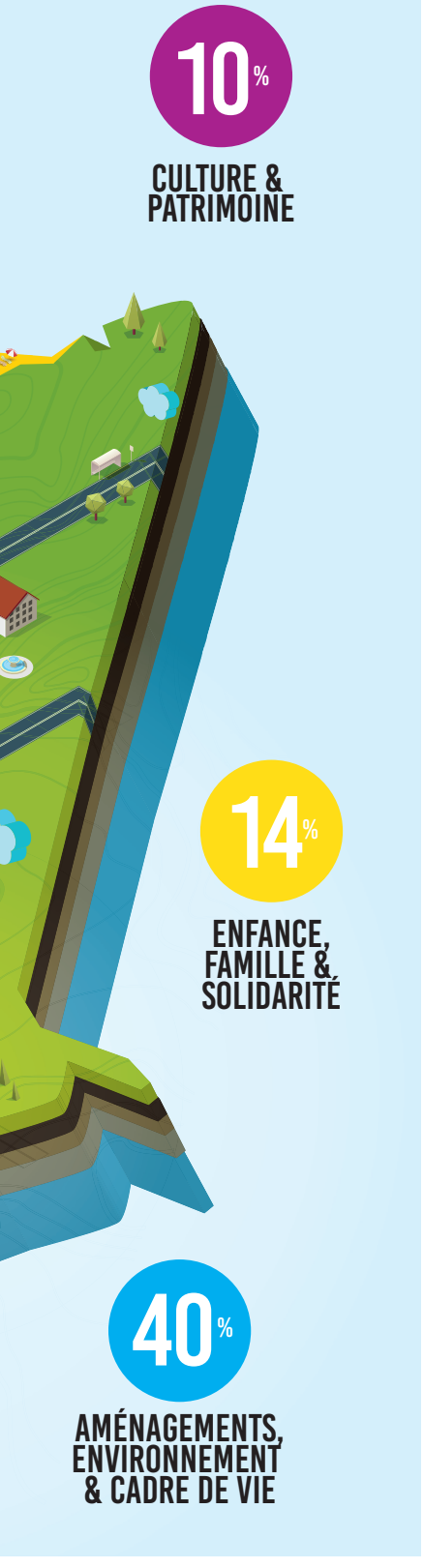

Du Bruit au Balcon©

>>>

ÉDUCATION

RESTRUCTURATION DE **QUATRE** GROUPES SCOLAIRES

Les groupes scolaires seront réaménagés notamment pour faire face à l'augmentation de la population et donc des effectifs scolaires. Ces aménagements concernent l'optimisation des surfaces, pour offrir des classes supplémentaires mais également permettre la mise en place des nouvelles activités dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ils apportent aussi une réponse aux exigences fonctionnelles, thermiques et d'accessibilité désormais en vigueur.

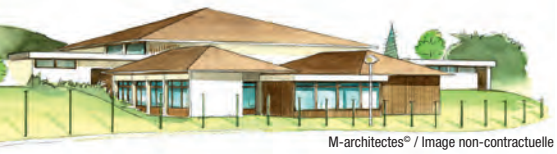

M-architectes© / Image non-contractuelle

GROUPE SCOLAIRE DU MORILLON

La restructuration et l'extension du groupe scolaire du Morillon prévoit la création d'un restaurant scolaire répondant aux besoins actuels et futurs, de trois salles de classe élémentaire et de deux salles de classe maternelle, ainsi que la restructuration de l'administration et le réaménagement des locaux libérés par le restaurant existant, principalement pour l'accueil périscolaire. 2,54 millions d'euros sont inscrits au budget.

GROUPE SCOLAIRE DU CHÂTELARD

Le groupe scolaire sera démoli et reconstruit dans le respect de l'environnement et les classes maternelles seront organisées au rez-de-chaussée. D'autres espaces seront réservés aux adultes ainsi qu'au logement pour le concierge. Le restaurant scolaire sera déplacé et agrandi. À la place du bâtiment logement existant, une "dépose minute" et une aire de stationnement seront aménagées. Enfin, un nouveau bâtiment accueillera les activités de loisirs et sportives ainsi que la Bibliothèque centre documentaire. En 2015, ce projet prévoit 1,9 million d'euros.

GROUPE SCOLAIRE DE LA GRANGETTE

En 2015, le budget est de 2,15 millions d'euros. Le programme prévoit l'extension et la réhabilitation des locaux de l'école maternelle. Trois salles de classes supplémentaires accueilleront, entre autres, les deux classes actuellement situées au 1er étage du bâtiment élémentaire. Le projet prévoit aussi l'intégration des activités périscolaires et la création d'un nouveau bâtiment entre les parties maternelle et élémentaire. Cet espace de jonction sera notamment dédié aux fonctions adultes. Le restaurant sera agrandi et déplacé au rez-de-chaussée.

Architecte : Tekhnê / Image non contractuelle

GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY

Le projet du cabinet Dubosson & Léger propose une extension contemporaine qui s'intègre à un bâtiment à l'architecture singulière. Les espaces périscolaires et de la cantine seront agrandis. Une amélioration des fonctions, de la circulation et de la qualité de vie notamment pour la partie élémentaire, a également été demandée. La cour maternelle doit être restructurée et le gymnase, vétuste, sera reconstruit. 950 000 euros sont inscrits au budget.

PETITE ENFANCE

CRÈCHE **DE TULLY**

La Ville acquiert les locaux au sein du programme immobilier "le clos de la Chapelle" à Tully pour un montant de 1, 3 millions d'euros. Chablais Habitat avait en effet été chargé d'étudier cette implantation dans son programme de logements.

En rez-de-jardin, et sur 500 m², la nouvelle crèche sera dotée de 30 places. La gestion a été confiée, après une procédure d'appel d'offres, à la société Maison bleue pour une durée de 6 ans.

Daragon architecte© / Image non contractuelle

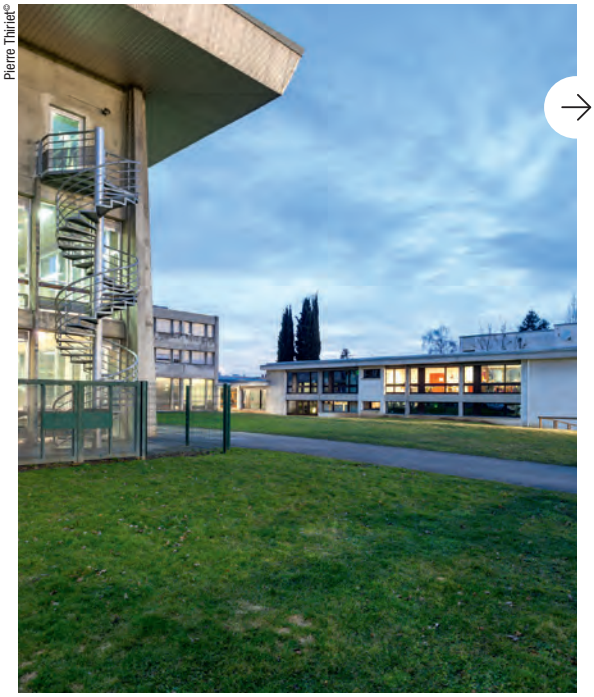
Pierre Thiriet©

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

TRAVAUX D'ÉCONOMIE **D'ÉNERGIE**

(CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE)

Dans le cadre du contrat de performance énergétique dont l'objectif est de réduire d'au moins 30 % les consommations communales, des travaux seront entrepris : reprise des réseaux de chaleur de la Maison des Sports, de la chaufferie et de la ventilation de l'Espace des Ursules, installation du gaz au stade Moynat, et remplacement des chaudières au groupe scolaire des Charmilles, dans les locaux de la maternelle des Arts et dans les vestiaires du tennis et des terrains de football de Saint-Disdille.

VOIRIE

ÉQUIPEMENT **VIDÉOSURVEILLANCE**

100 000 € seront consacrés au développement d'un réseau de caméras de vidéosurveillance dans le centre-ville. Les travaux sont prévus au second semestre 2015.

URBANISME

PARTICIPATION AU **LOGEMENT AIDÉ**

La Ville participe pour 151 000 € à la construction de logements aidés, notamment dans le cadre de son plan local de l'habitat (PLH).
Ces logements se trouvent entre autres au sein de "l'Îlot La Passerelle" (rue Jean Blanchard) pour lesquels le permis de construire a été délivré et au sein d'un projet en cours d'élaboration sur l'ancien site de la gendarmerie.

LUTTE CONTRE LE **BRUIT**

L'étude acoustique a été réalisée sur 8 zones (64 logements) pour leur proximité avec les axes de circulation. Les travaux d'isolation acoustique envisagés démarreront ainsi en 2015 pour un montant estimé à 600 000 €. L'ADEME finance à hauteur de 80 % la globalité des travaux.

CULTURE ET PATRIMOINE

AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE CULTUREL À LA VISITATION

Pour un coût prévisionnel de 1,5 million d'euros en 2015, les études de maîtrise d'œuvre se poursuivent. Les travaux devraient commencer à la fin de l'année 2015. La médiathèque, la Chapelle de la Visitation et l'École de musique (EMTL) ainsi que l'Académie Chablaisienne et un certain nombre d'associations culturelles occupent actuellement différentes parties du bâtiment de la Visitation, ancien couvent que les religieuses ont quitté définitivement en 1970. Les nouveaux aménagements permettront aux musiciens en herbe d'être accueillis dans un espace plus grand. Des endroits délaissés actuellement seront rendus accessibles, comme la cour intérieure derrière la Chapelle. La cour intérieure du cloître, au centre de la médiathèque, sera couverte pour devenir un espace convivial. Le bâtiment ne sera pas dénaturé mais rénové et amélioré pour accueillir un ensemble de services dédiés à la culture et à la jeunesse.

Atelier novembre architecture© / Image non contractuelle

LE BUDGET DE LA VILLE PAR SECTEUR

ÉDUCATION ET POLITIQUE DE LA VILLE
8 078 235 €
- Les travaux dans les groupes scolaires (voir p.18).
- Achat de matériel informatique pour les écoles.
- Mobiliers pour les groupes scolaires, le Bureau Information Jeunesse, les Espaces numériques de quartier...

URBANISME ET ÉCONOMIE
3 075 100 €
- Acquisition foncière (Dessaix, Champ Dunand...).
- Participation à la construction de logements aidés.
- Fisac (Fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) : illuminations de Noël, vitrines, subventions...
- Acquisition foncière pour travaux de voirie.
- Aménagement du secteur Dessaix...

CULTURE ET PATRIMOINE
2 696 700 €
- Visitation : aménagement du pôle culturel (voir p.19).
- Théâtre Maurice Novarina.
- Réfection du mur de Ripaille.
- Préservation et protection du patrimoine bâti communal...

MOYENS GÉNÉRAUX
2 062 500 €
- Aménagement des locaux de l'ex-Banque de France.
- Accessibilité, travaux divers...

PETITE ENFANCE
1 364 706 €
- Acquisition des locaux de la crèche de Tully (voir p.18).
- Aménagements divers au Petits Pas Pillon ainsi qu'à la crèche Lémantine...

VOIRIE
3 053 000 €
- Aménagement voirie et enfouissement des réseaux rue des Peupliers.
- Restructuration avenue de Saint-Disdille.
- Aménagements de pistes et de bandes cyclables.
- Réfection de l'éclairage public...

SPORTS ET PLAGE
1 516 300 €
- Création d'un bac tampon et mise en débordement d'un bassin pour la plage municipale et réparation/maintenance du bâtiment.
- Restructuration et extension de la base nautique des clerges.
- Création d'un parcours ludique type skate...

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
3 186 500 €
- Travaux économie d'énergie (contrat de performance énergétique).
- Lutte contre le bruit (voir p.19).
- Raccordement des serres municipales au réseau de chaleur de l'UIOM.
- Aménagement des points de regroupement des déchets et ordures ménagères...

ENTRETIEN

Bernard Eyquem©

2 QUESTIONS À JEAN-YVES MORACCHINI

Adjoint au Maire en charge des finances

Quelle est la situation financière de la Ville ?

La situation financière de la Ville est saine avec une dette très limitée, remboursable en trois ans alors que la moyenne des communes comparables est de six ans. Cette situation permet à la Ville de faire face au désengagement de l'Etat. Consciente des problèmes financiers des contribuables et soucieuse de préserver leur pouvoir d'achat, l'équipe municipale fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts en 2015 tout en poursuivant le développement harmonieux de la ville et l'offre de services publics aux Thononais.

Quelles sont les caractéristiques du budget 2015 ?

Ce budget 2015 est très axé sur l'enfance et la jeunesse avec l'ouverture d'une nouvelle crèche à Tully dans le second semestre 2015, ainsi qu'un programme très important de rénovation des établissements scolaires. La culture sera aussi particulièrement à l'honneur avec, après l'achèvement des travaux de l'Espace Novarina en janvier, le lancement des travaux du Pôle culturel de la Visitation. D'autres priorités méritent d'être citées comme la poursuite d'une politique environnementale volontariste. Ce budget sera une nouvelle fois très ambitieux et soutiendra fortement l'emploi local avec un montant d'investissements votés de 25 millions d'euros, soit plus de 700 € par habitant, alors que la plupart des communes réduisent ces enveloppes du fait du désengagement de l'État. Enfance, Éducation, Environnement et Culture sont donc les priorités qui se dégagent de ce budget 2015.

04 50 26 12 44

BETEND DECURNINGE

LE SPÉCIALISTE
DE LA DISTRIBUTION
DE PIÈCES AUTOMOBILES

PRECISIUM

22 Avenue des Vallées
THONON

www.precisium.com

CAP OR
Achat Bijoux
Or & Argent
www.capor.fr

Bijoux cassés, déparellés
pièces en or et argent, vieil or

THONON-LES BAINS (74)
04 50 17 35 63
Cour intérieure

AIX-LES-BAINS (73)
04 79 34 41 62
1°étage gauche n°2

Entreprise Familiale Savoyarde

sinfal
SERVICE INOX-FER - ALU

Tél. 04 50 70 01 70
Fax 04 50 70 86 88

ORIEL
MENUISERIES
ALU - VERANDAS

Z.I. AMPHION

Tél. 04 50 70 86 03
Fax 04 50 70 86 04

sarl GASPARINI
Maçonnerie - Béton armé

tél. 04 50 71 25 26
fax : 04 50 71 65 57
E-mail : sarl.gasparini@wanadoo.fr

siège social
30, avenue des Genevriers
Z.I. Vongy
74200 THONON-LES-BAINS

Pour votre publicité dans Thonon Magazine,
appelez Villiers Communication, Michel Boukris
06 11 76 13 64 contact@villiers-communication.fr

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

Tron
assurances

www.assurancestron.fr

THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 26 28 28
ANNEMASSE
Tél. 04 50 38 76 46
EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 00 75

GENERALI
Solutions d'assurances

THONON
L'ORIGINALPES
EAU MINÉRALE NATURELLE DES ALPES DE HAUTE SAVOIE

THONON
eau officielle
FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Avec l'eau minérale Thonon,
invitez les Alpes à votre table.

C'est dans les Alpes de Haute Savoie que l'eau minérale naturelle Thonon prend naissance. De son long parcours à travers les roches, Thonon acquiert sa parfaite composition en minéraux et oligo-éléments essentiels. Thonon vous donne tous les bienfaits que la montagne lui a transmis.

Pure, préservée et équilibrée, elle accompagne chaque jour, petits et grands sur le chemin de la vie.

Thonon, naturellement équilibrée.
www.eau-thonon.com

FERBLANTERIE THONONAISE
Espace Léman 1
73, route du Crêt Gojon - 74200 MARGENCEL
Tél. : 04 50 72 51 51 Fax : 04 50 72 31 11
info@ferblanterie-thononaise.fr

1984 - 2014
à votre service depuis 30 ans !

Zinguerie / Couverture
Façades

Neuf et rénovation

Zinc naturel et coloré,
cuivre, acier laqué, aluminium

Pierre Thiriet©

APRÈS AVOIR REFUSÉ L'ASSOCIATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU LÉMAN DÉCRÉTÉE PAR LE PRÉFET, LA VILLE REPREND LES DISCUSSIONS AVEC LES ÉLUS DU CHABLAIS POUR DÉFINIR LE PÉRIMÈTRE D'UNE AGGLOMÉRATION AU SEIN DE LAQUELLE THONON TROUVERA SA PLACE.

INTERCOMMUNALITÉ

LES DÉCISIONS **PROGRESSENT**

L'année 2015 sera consacrée à l'adoption d'un schéma départemental de coopération intercommunale. Une association entre Thonon et les communautés de communes des Collines du Léman et du bas-Chablais est évoqué par le Préfet. Pour le Maire Jean Denais, « *nous ne sommes qu'au début de la procédure* », mais il précise que « *Thonon et les deux communautés de communes sont membres de l'ARC, syndicat mixte, appelé à se transformer en pôle Métropolitain transfrontalier. Il y a une logique d'aménagement du territoire qui devrait s'imposer. La création d'une grande agglomération pour le Chablais est impérative pour avoir un poids dans les décisions départementales, régionales et dans le Grand Genève. La porte reste toujours ouverte au pays d'Evian* ». Cette association permettrait à Thonon et à l'ensemble du territoire de se développer de façon cohérente que ce soit dans les transports, l'aménagement urbain, la préservation de l'environnement, les services...

TRAVAUX

FAITES VOTRE DEMANDE **EN MAIRIE**

Pour tous vos projets de construction, que ce soit un nouveau projet (abri de jardin, piscine...) ou une modification de construction existante (changement de fenêtre, véranda...), vous devez, le plus souvent, effectuer une déclaration auprès de la Mairie afin d'être conforme aux règles d'urbanisme en vigueur. Les commerçants ou les professions libérales qui entreprennent des travaux d'accessibilité ou de pose d'enseignes par exemple doivent également déposer une autorisation.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

CONTACTER LE **SERVICE URBANISME**

04 50 70 69 94

Accueil du lundi au vendredi :
8h30 > 12h et 13h30 > 17h30.

Renseignements aussi sur :
vosdroits.service-public.fr
(rubrique urbanisme)

VIE PRATIQUE

POUR UN **COURRIER** BIEN ACHEMINÉ !

VOTRE COURRIER SEMBLE SE PERDRE ? VOICI QUELQUES CONSEILS POUR AMÉLIORER LA DISTRIBUTION ET METTRE TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ POUR LE RECEVOIR CORRECTEMENT.

Si vous n'avez pas de numéro de voirie ou que vous ne le connaissez pas précisément, vous pouvez prendre contact avec le service de la Voirie. Il vous remettra la plaque normalisée avec le numéro d'adresse à disposition, numéro que vous devez faire figurer obligatoirement.

Quand vous remplissez vos formulaires, n'omettez aucun détail. Un numéro de bâtiment ? Faites-le figurer ? Un escalier identifié ? Notez-le soigneusement. Ce sont ces petits détails qui font la différence. Les facteurs, comme les distributeurs des services de la Mairie, retrouveront ainsi facilement votre boîte aux lettres.

Le service de la Voirie est joignable au **04 50 70 69 56**

L'ADRESSE DE LA MAIRIE A CHANGÉ !

Pour tous vos courriers, veuillez prendre note de la nouvelle adresse :

Mairie de Thonon-Les-Bains
(appellation supplémentaire éventuelle)
CS 20517
74203 THONON-LES-BAINS Cedex

ÉVÉNEMENT

LES SERVICES DE LA VILLE **DÉMÉNAGENT**

Les services Éducation et Politique de la Ville, le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) ainsi que le Point Net se regroupent pour vous offrir un meilleur service. Initialement situés en centre-ville, à l'Étoile, dans la grande rue et à l'Espace Grangette, ces services seront installés 8 avenue Saint-François-de-Sales. Anciennement occupés en location par la Trésorerie municipale, ces locaux sont propriété de la Ville. Ils présentent une surface en rez-de-chaussée et en sous-sol de 581 m^2. Pour répondre aux besoins de chaque service, les espaces ont été reconfigurés, des cloisons pleines ou semi-vitrées ont été montées et les installations techniques (électricité, chauffage, ventilation) ont été refaites. Les travaux ont démarré mi-septembre et se termineront fin mars 2015.

À NOTER

Le BIJ, le service Éducation et Politique de la Ville et le Point Net changent d'adresse à partir d'avril. Retrouvez-les au 8 avenue Saint-François-de-Sales à Thonon.

Franck CORTOT©

AMÉNAGEMENTS

ACCESSIBILITÉ

3 ANS SUPPLÉMENTAIRES

UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE DE TROIS ANS EST ACCORDÉ POUR RÉPONDRE À L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS RECEVANT DU PUBLIC. LA VILLE ACCOMPAGNE LES ACTEURS CONCERNÉS POUR CETTE MISE EN CONFORMITÉ QUI DEVRA RESPECTER L'ESTHÉTIQUE ET L'ARCHITECTURE DU TERRITOIRE THONONAIS.

La Ville a adopté en 2013 son plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) appliquant ainsi la loi votée en 2005. Ce document, comprenant un diagnostic de l'accessibilité de l'espace public thononais, a permis d'estimer le montant des travaux de mise en conformité afférents. Chaque année le Conseil municipal alloue donc les crédits nécessaires à la mise en accessibilité des secteurs jugés à enjeux par la commission communale du même nom composée d'élus et de représentants des associations traitant des différents handicaps.

LA VILLE ACCOMPAGNE CETTE MISE EN CONFORMITÉ

Cette loi prévoyait par ailleurs qu'une mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) publics ou privés soit effectuée dans les dix ans. Or, suite au retard pris au niveau national, une ordonnance gouvernementale a été décidée permettant à chacun des acteurs concernés de la reporter d'un délai maximal de trois ans, en signant un agenda d'accessibilité programmé (ADAP). La Ville souhaite ainsi accompagner les acteurs économiques locaux pour la mise en accessibilité de leur établissement en conciliant leurs contraintes avec la préservation du domaine public tant pour ses qualités architecturales que paysagères.

CENTRE-VILLE

RÉVISION DU **FUNICULAIRE**

La ville a commencé les travaux de grande inspection du funiculaire de Rives. Cette inspection, réglementaire, est à effectuer tous les dix ans. Les principaux composants seront soumis à un examen approfondi et complet. Ces travaux de contrôle sécuritaire seront accompagnés de travaux de rénovation des cabines mais également des pieds de poteaux métalliques de la gare en amont, de la toiture du chalet info-caisse et de l'éclairage esthétique et fonctionnelle de ces deux gares. Enfin les peintures des structures métalliques de ces deux dernières seront refaites. Démarrés le 5 janvier, les travaux se poursuivront jusqu'au 31 mars 2015 pour un montant de 797 000 €. Durant cette période, un minibus de huit places effectue la navette. Il circule tous les jours de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h, entre les arrêts de bus "gare aval" et "funiculaire haut" (rue des Ursules) toutes les 20 minutes. Le dimanche et les jours fériés, il circule de 14h à 18h.

Lycée Polyvalent Privé JEANNE D'ARC Thonon-les-Bains

Séries Technologiques
- STMG (Marketing, Management, Éco-Gestion, RH)
- ST2S (Santé et Social)

Séries Professionnelles
- ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne)
- Commerce
- Gestion-Administration (Secrétariat, Comptabilité)

Enseignement Supérieur
- BTS Assistant de Gestion PME-PMI
- BTS Assistant de Manager

- 2nde Générale et Technologique
- 3ème Prépa Pro
- CAP Employé de Vente

Pour plus d'infos : www.**jeannedarc-thonon**.com

18 bis avenue Jules Ferry CS 30100 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex - Téléphone : 04 50 71 03 73

www.appelez-Lily.com

Vous cherchez des taxis ?
Vous cherchez des minibus ?
Vous cherchez des véhicules adaptés au transport de personnes à mobilité réduite ?

24 véhicules à votre disposition
04 50 81 00 02

Thonon, Marin, Larringes, Orcier

82 avenue du Général de Gaulle - 74200 Thonon-les-Bains - www.appelez-lily.com - info@appelez-lily.com

L'alternance est votre projet, les entreprises nous font confiance, alors rejoignez-nous !

DES POSTES EN CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

APRES UN BAC
- Le **BTS Assistant de Gestion PME-PMI** (AG)
- Le **BTS Management des Unités Commerciales** (MUC)

APRES UN BAC + 2
- Le Titre **Responsable en Développement Marketing et Vente**

Titre RNCP reconnu par l'Etat. Niveau II (Licence) en partenariat avec Ecoris

DES FORMATIONS EN SANTE ET SOCIAL

Préparation aux Concours
- **IFSI** (Institut de Formation en Soins Infirmiers et **Aide Soignant**)

D.U. Pratiques des soins en hydrothérapie
- C.A.F.A.S.T. Certificat d'Aptitude à la Fonction d'Agent de Service Thermal
- D.A.S.T. Diplôme d'Aide Soignant Thermal

L'Ecole Supérieure du Léman *est située à Thonon-les-Bains sur les rives du Lac Léman, à deux pas de la Suisse, de Genève et de Lausanne dans une région dyamique et prospère*

ESL

Contact : Béatrice POUTOUT
Ecole Supérieure du Léman
18 bis, avenue Jules Ferry - CS-30100, 74207 Thonon Les Bains Cedex
Tél/Fax : 04 50 71 90 10 - Mob : 06 74 67 71 95
mail : contact@eslthonon.fr - www.eslthonon.fr

facebook
twitter

JOUR DE FLEUR'AISON

fleuriste nouvelle génération

1er fleuriste du Chablais à détenir la Charte de qualité

CHARTE QUALITE

69, av. du Gal de Gaulle
THONON LES BAINS
04 50 74 04 74

94, rue de Genève
GAILLARD
04 50 95 01 89

19, rue de Faucigny
ANNEMASSE
04 50 84 28 03

7 J/7 • de 8h à 20h non stop

www.jourdefleuraison.com

Léman Habitat

Office Public de l'Habitat de Thonon-les-Bains

SGS

votre logement à THONON LES BAINS

«Le Clos du Levant»

TYPE 3 - 136.500 €

Rdc, cave et jardin

Libre - 65 m2 habitables

TYPE 5 - 195.000 €

1 étage, grenier et 2 balcons

Libre - 93 m2 habitables

Dossier d'information à retirer à l'accueil de Léman-Habitat ou dans une agence de secteur.

www.leman-habitat.com

courriel : leman-habitat@leman-habitat.com

téléphone : 04.50.83.03.03

komilfo

Votre conseiller stores et fermetures

PERGOLAS
STORES
FENÊTRES
PORTES
VOLETS
PORTAILS
PORTES DE GARAGE

30 ans d'expérience

Faites entrer votre habitat dans une nouvelle dimension.

Quelles que soient vos envies, notre conseiller KOMILFO saura vous éclairer selon vos exigences, vos goûts et les contraintes imposées par votre habitation. **Rendez-vous vite dans notre magasin** pour accéder à de nouvelles perspectives de confort très KOMILFO.

CHABLAIS STORES FERMETURES

5 rue des Fourches (face c.cial Cora) – 74500 Amphion-Les-Bains

Tél. 04 50 70 07 87 - email: chablaisstores@wanadoo.fr

tribune libre

EXPRESSIONS POLITIQUES

Tous les textes ont été écrits et transmis avant les tragiques événements du 7 janvier 2015

MAJORITÉ MUNICIPALE

UNE TRÈS BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Tous nos vœux de belle année, de santé et de concorde en cette période difficile que vivent nos concitoyens.
Décembre a été le mois du vote des budgets. C'est l'occasion pour les différentes oppositions de critiquer de façon partisane et souvent exagérée les choix stratégiques de la municipalité. À noter qu'en même que du côté de l'action sociale qui s'exprime à travers le CCAS (Centre communal d'action sociale), la majorité a eu un satisfecit de la part de l'opposition socialiste puisque sa représentante, Françoise Bigre, a voté le budget 2015 du CCAS qui est en augmentation de 12 %, reconnaissant ainsi le travail et les efforts qui étaient faits dans le domaine social par la Ville de Thonon.

Quant à la représentante de la liste Arminjon, Isabelle PLACE-MARCOZ, elle est la seule à ne pas avoir voté ce budget sans qu'on sache vraiment très bien pourquoi.

Contrairement à ce que ne cesse de raconter M. Arminjon, qui n'en est toujours pas à une contradiction près, la santé financière de la ville est très bonne, comme le confirment diverses études nationales, ce qui permet à Thonon, malgré un désengagement financier de l'État particulièrement important, de continuer d'investir pour près de 25 millions d'euros en 2015 et ainsi soutenir l'activité économique de nos entreprises et donc de l'emploi.

En 2015, un effort particulièrement important sera fait pour les écoles avec la restructuration et l'extension de 4 groupes scolaires (Jules Ferry, Le Châtelard, La Grangette et le Morillon), mais également en direction de la culture, de l'économie et de l'urbanisme, de la protection de nos concitoyens avec la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance sur la ville, ...
Le théâtre Maurice Novarina a vu, en ce mois de janvier, sa réouverture après une année de travaux, ce qui renforcera Thonon comme pôle culturel de premier plan pour le nord du département et pour toute la zone lémanique en complémentarité de Lausanne et Genève.

FRANÇOISE BIGRE

OPPOSITION MUNICIPALE / THONON POUR VOUS

2015 : AUDACE, SOLIDARITÉS ET PROMOTION DE LA JEUNESSE

La traditionnelle période des vœux s'achève avec la parution de ce magazine municipal. Nous vous adressons à tous nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2015.

AUDACE

Nous formulons pour nous, Thononais-es, que cette année soit placée sous le signe de l'audace. Cette même audace avec laquelle les Conseillers généraux Georges Constantin et Frédéric Zory ont agi pour permettre la réalisation future de la liaison Machilly-Thonon. De l'audace encore, il en faudra pour que la coopération intercommunale connaisse de réelles avancées et que notre ville quitte la liste des 66 communes françaises qui ne sont pas membres d'un établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre ! De l'audace enfin pour que la Ville, confrontée à une forte croissance démographique, engage sa transformation en se dotant des équipements publics et des moyens suffisants pour faciliter le vivre ensemble.

SOLIDARITÉ

La crise qui frappe notre pays depuis plusieurs années fragilise les plus exposés d'entre nous. Accompagner, soigner, éduquer, former, loger, ouvrir au monde par la culture, telles sont les priorités que la Ville devrait se donner en accentuant ses efforts à l'égard de ceux qui rencontrent des difficultés. Le budget 2015, que nous n'avons pas soutenu, confirme les insuffisances des moyens consacrés à la culture et l'action sociale.

PRIORITÉ À LA JEUNESSE !

« Promouvoir la jeunesse, c'est servir la République. » Donner la priorité à la jeunesse c'est rassembler, c'est préparer l'avenir, c'est aussi stimuler nos actions et nos projets. En accompagnant tous nos enfants du premier âge à l'âge adulte, nous préparons un avenir plus juste et plus durable. Ouvrir le service de restauration scolaire à tous les enfants, se doter du meilleur projet sur les rythmes scolaires, veiller à ce que chaque jeune obtienne un diplôme, tels sont quelques-uns des objectifs que nous souhaitons voir atteints en 2015.

CHRISTOPHE ARMINJON

OPPOSITION MUNICIPALE / RÉUSSIR THONON

À l'aube de l'année nouvelle, l'équipe pour Réussir Thonon vous présente ses meilleurs vœux pour 2015. Que le succès accompagne tous vos projets.

En ces temps incertains où la morosité ambiante se double de l'inquiétude légitime du lendemain, qu'il nous soit permis d'espérer le sursaut nécessaire dont notre ville, et plus largement notre pays, ont besoin.
Aussi prestigieux soit-il, notre passé ne doit jamais constituer l'alibi commode de l'inaction et du repli sur soi. Dans un monde qui change, nos sociétés sont en mal de repères, tant ce qui fît leur ciment est malmené, qu'il s'agisse de la religion, de la famille, du travail ou de la foi en l'action publique.

Trop souvent, l'électoralisme joue de l'individualisme et du communautarisme au détriment de l'intérêt général, et le politiquement correct interdit même d'évoquer ces maux qui sapent notre contrat social.

Pourtant, Thonon n'est pas épargnée, le maire ne devant sa réélection qu'aux gages donnés aux communautés turques et musulmanes. Pour preuve, le fait qu'aussitôt l'élection acquise, l'Office public HLM a été sommé de céder un immeuble à Champagne afin d'officialiser un lieu de culte établi en totale violation de la convention qui liait l'association locataire.
Gageons au moins que les nouveaux élus sauront se souvenir qu'ils sont désormais élus de tous les Thononais et non plus seulement les représentants de ceux qui leur ont accordé leurs suffrages.

Assurément, il nous faut réinventer un vivre ensemble où le politique reconquiert ses lettres de noblesse en étant au service de ses concitoyens et non plus inféodé à des logiques partisanes ou, pire encore, à des intérêts personnels. Les affaires récentes montrent que les actes ne sont pas toujours en accord avec les discours et qu'un électeur averti en vaut deux.

C'est pourquoi nous poursuivons l'œuvre commencée il y a quatorze ans avec une conviction intacte : celle que notre ville mérite mieux que le sectarisme et l'isolement.

ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

LA COULEUR POP

INSTRUITES DE LA BANDE DESSINÉE, DES SÉRIES TÉLÉ ET DE LA CULTURE ROCK, LES ŒUVRES DE RICHARD DI ROSA SONT RÉSOLUMENT LUDIQUES ET STIMULANTES. CETTE EXPOSITION ÉTONNANTE ET DÉTONANTE AU SEIN DE LA CHAPELLE EST VISIBLE JUSQU'AU 15 MARS.

Richard DI ROSA©

Pénétrer dans l'exposition Richard Di Rosa, c'est entrer dans la chambre d'un grand enfant ou d'un adulte nostalgique. Ses sculptures aux couleurs vives auront pour certains l'effet d'une petite madeleine. On trouve de nombreuses références à l'enfance mais également à une vaste culture. La force des artistes qui ont fait partie de l'aventure de la figuration libre, dont Richard Di Rosa fut l'un des instigateurs, est de faire inspiration de tous les arts sans frontières géographiques, de genre culturel et de valeur. Une liberté communicative. La proximité des œuvres de cet artiste qui sont "à taille humaine" nous offre un dialogue empli de bons souvenirs. Pour les plus jeunes, la Chapelle se transformera d'un seul coup en un temple festif et joyeux. En résine moulée, en bronze, en métal peint laqué, en pierre taillée ou en assemblage d'éléments soudés, ces œuvres vous appellent à revenir les voir encore et encore. Pénétrer dans l'exposition Richard Di Rosa, c'est à coup sûr rompre avec la grisaille et la monotonie de l'hiver et s'offrir un joli moment de (ré)création.

CONFÉRENCE GRATUITE À LA CHAPELLE

Philippe Piguet tiendra une conférence en lien avec l'exposition, le jeudi 5 février 2015 à 20h30, sur l'art et jeu ou l'art en jeu. *(Sortir à Thonon p.2)*

UN PARCOURS CULTUREL BIEN **INSPIRÉ**

Résolument accessible et plaisante, l'exposition Richard Di Rosa saura passionner les élèves de l'école du Morillon. Dans le cadre des parcours culturels, dispositif d'éducation artistique et culturel mis en place par la Ville au sein des écoles primaires, deux classes travailleront sur un projet artistique en lien avec l'exposition. La classe de CP créera une sorte de personnage de bande dessinée d'abord en 2D puis en 3D. Ces élèves transmettront ensuite leur création à leurs aînés de CM1 qui imagineront l'histoire et les planches de BD intégrant ces personnages.

LES YEUX DANS LE **RÉEL**

Julien Beneyton a de quoi vous réconcilier avec l'art contemporain. Peintre, férocement attaché au réel, cet artiste grenoblois qui vit désormais à Paris offre des toiles d'un réalisme fascinant. Non pas parce qu'elles imitent avec précision mais parce qu'elles sont peintes à la perfection. Passionné de culture hip-hop, ces toiles s'inspirent de la rue. Ces portraits sont comme des personnages avec qui nous partageons soudainement une certaine proximité, et avec lesquels nous ferions volontiers connaissance... Nous ne manquerons pas de les rencontrer du 4 AVRIL AU 31 MAI à la Chapelle de la Visitation. En parallèle de cette exposition, Julien Beyneton présente son travail d'installation et de sculpture à la Fondation Salomon à Annecy. Au Musée Géo-Charles à Échirolles (sa ville natale), il présentera un travail de sculptures et de peintures autour de son enfance et de ses amis.

Service Culture©

MUSÉE DU CHABLAIS

PLONGEZ DANS LE THONON **GALLO-ROMAIN**

COMMISSAIRE SCIENTIFIQUE DE LA NOUVELLE EXPOSITION DU MUSÉE DU CHABLAIS, LAURENT BERMAN EST CHARGÉ DE L'INVENTAIRE DU CONTENU DU DÉPÔT DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE THONON. IL NOUS PRÉSENTE CET ÉVÉNEMENT QUI SE DÉROULERA DU 28 MARS AU 8 NOVEMBRE 2015.

Pourquoi une exposition sur ces vestiges ?
Hormis trois blocs de pierre utilisés en réemploi dans un mur de la Chapelle Saint-Bon, et un four de potier installé sur l'esplanade du théâtre Maurice Novarina, il n'y a aucun vestige immobilier visible datant de la période romaine (I^er – V^e siècle après J.-C.). Il est donc difficile de se faire une idée ou de se souvenir que Thonon possède un riche passé antique. Pourtant il en existe de nombreuses preuves au travers de l'important mobilier archéologique entreposé au dépôt de fouilles, géré par la Ville depuis 2006. D'autre part, la dernière exposition relative à cette période remonte à de nombreuses années. Entretemps, la municipalité a consacré des crédits à la restauration et à la sauvegarde de ce patrimoine remarquable ; il est temps de le présenter au public.

Qu'est-ce que ces objets nous apprennent sur Thonon ?
En archéologie, le moindre objet – une monnaie, un élément de parure ou de soin, une statuette et même un tesson de poterie – peut raconter une longue histoire, qu'il s'agisse du commerce, de l'alimentation, des modes vestimentaires, du niveau de vie à l'époque... Ce qui fait la spécificité de la bourgade gallo-romaine de Thonon par rapport à d'autres sites de la même période, c'est la découverte en 1972 d'un important centre de fabrication de poteries, comprenant des fours et un dépotoir où les artisans jetaient leurs ratés de cuisson. Une salle entière sera consacrée aux céramiques "made in Thonon".

Combien d'années de fouilles ont été nécessaires pour obtenir ces objets ?
Excepté quelques objets et tessons de poterie mis au jour fortuitement au XIX^e et au début du XX^e siècle, la quasi-totalité des objets et céramiques ont été mis au jour par le professeur d'histoire Jean-Claude Périllat, puis le Groupe de Recherches Archéologiques de Thonon au cours de fouilles de sauvetage entreprises entre 1959 et 1985.

THONON
ÇA S'EST PASSÉ SOUS VOS PIEDS
THONON GALLO-ROMAIN ET SES POTIERS
28 MARS AU 8 NOVEMBRE 2015
EXPOSITION - MUSÉE DU CHABLAIS
www.ville-thonon.fr

Exposés aujourd'hui, que deviendront ensuite ces vestiges ?
Après l'exposition, les objets et céramiques regagneront le dépôt de fouilles. Le travail de conservation ou de restauration se poursuivra. Côté inventaire et études : un prochain partenariat avec l'Université de Lyon – CNRS (UMR 5138) permettra d'accélérer le travail entrepris (lavage, tri, remontage, inventaire, dessins...) et de mieux faire connaître les richesses archéologiques de Thonon aux étudiants et aux chercheurs.

CONFÉRENCE ++

CHAUDS LATINS
LE SEXE DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Le 9 avril, 20h30 - Château de Sonnaz
Voir *Sortir à Thonon* p. 12

LE COIN DES **ENFANTS**

JOUER LES ARCHÉOLOGUES AU MUSÉE...
Cette exposition a également été pensée pour les plus jeunes : en complément du livret-découverte, un espace leur est dédié afin de se mettre dans la peau d'un archéologue grâce à des jeux (remontage de poterie...) ou de petits films d'animation.

... OU À L'ÉCOLE
L'exposition a également inspiré un parcours culturel. Deux classes de CP et de CE2 des écoles du Morillon et de la Grangette marcheront sur les traces de nos ancêtres gallo-romains. Après des visites du dépôt de fouilles et de l'exposition, les enfants s'initieront à la pratique de la céramique, en réalisant une empreinte en argile d'après un objet du quotidien. Ils en feront ensuite une interprétation et la restitution de son histoire à l'aide de cartels et de carnets de bord.

Chablais Habitat

Une société d'économie mixte locale - Depuis 1933

Membre de la Fédération des entreprises publiques locales
servir le public

Square Aristide-Briand - B.P. 10 - 74201 Thonon-les-Bains Cedex
Tél. 04 50 26 10 10 • Fax 04 50 26 10 30
infimo@chablitat.com • www.chablitat.com

Le Clos de la Chapelle

à Thonon-les-Bain
sur un site charmant
et chargé d'histoire.
avec vues lac et montagne

Du studio au type 4
à partir de 107 000 €*

BBC

BBC effinergie

LANCEMENT DU PROGRAMME
*Selon disponibilités - DARACON ARCHITECTE - illustration non contractuelle
FILLION IMPRIMERIE

Le Clos des Forges

Au cœur du centre-ville
de Thonon-les-Bains

Au milieu d'un ensemble vivant et contemporain,
dans un environnement paysagé.

BOXE

LES FILLES SONT (AUSSI) SUR LE RING

THE WORLD OF THE AMERICAN BOXING
Renseignement et inscription auprès de Didier au **06 62 60 13 36.**

L'INSCRIPTION DES FILLES À LA BOXE EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION CHEZ LES PLUS JEUNES COMME CHEZ LES SENIORS. RENCONTRE AVEC DIDIER DEMEAUTIS, PRÉSIDENT DU CLUB DE BOXE AMÉRICAINE, *THE WORLD OF THE AMERICAN BOXING.*

« *Les filles viennent pour se battre* », lance Didier. Depuis 13 ans que cet ancien champion de France amateur et vainqueur de la coupe de France semi-professionnelle est Président, il a vu les inscriptions féminines progressées d'année en année. Sur la centaine de licenciés dans toutes les catégories, le club compte aujourd'hui vingt-deux filles. Certaines ont déjà décroché des titres. En 2013, Lana Duning et Emrah Smajic ont remporté les championnats de France respectivement chez les poussins et les minimes. En 2012, Melissa Moscato avait été sacrée championne de France Pupille. En 2009, Julie Obert a été vice-championne de France en plein contact (KO autorisé) des moins de 60,4 kg. Les garçons ne sont évidemment pas en reste, le club compte de nombreux titrés dont un vice-champion d'Europe et un vice-champion du monde amateur. « *Les entraînements sont identiques. Nous avons sept entraîneurs, tous d'anciens combattants. Ils connaissent l'odeur du ring. Ils enseignent la technique mais savent l'importance d'avoir un bon mental* », informe Didier. « *La boxe est une bonne école de la vie pour tout le monde, fille ou garçon. Vous apprenez à vous maîtriser et à respecter les règles de la discipline. Ce sport permet d'acquérir une certaine confiance* », conclut-il.

LES JEUNES COMBATTANTS ET COMBATTANTES LORS D'UNE COMPÉTITION L'ANNÉE PASSÉE.

The World of the americain boxing©

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

LES PETITS BOUTS JOUENT AVEC LE BOIS

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les enfants des écoles primaires de la Ville bénéficient d'un atelier de création et de décoration sur bois. Dispensé par Clara Ehrlich, art-thérapeute clinicienne, cet atelier présente quatre objectifs pédagogiques : faire découvrir la matière, imaginer à partir d'un matériau brut et créer, apprendre à manipuler du matériel et jouer, individuellement et collectivement ! Pour Clara Ehrlich, « *cette activité est un moyen de développer la curiosité de l'enfant. Il gagne une certaine confiance et une estime de lui-même, parce qu'il utilise des outils "de grands" – perceuse, scie, pyrograveur... – et acquiert des connaissances dans un domaine que ses parents, frères et sœurs ne connaissent pas forcément. Les enfants sont très réceptifs et les témoignages de leur motivation et de leur intérêt sont fréquents. En tant qu'intervenante, c'est très précieux de les savoir heureux de découvrir.* »

L'ATELIER BOIS DE CLARA EST APPRÉCIÉ DANS LES ÉCOLES – ICI À L'ÉCOLE DE VONGY - LES JEUNES PEUVENT FAIRE COMME LES "GRANDS".

Ifac©

Fotolia©

point info
Programme des sorties, les tarifs et renseignements auprès de l'Office de Tourisme :
04 50 71 55 55
thononlesbains.com

RAQUETTES

LA MONTAGNE EST CHOUETTE !

Grâce à l'Office de Tourisme, découvrez à votre rythme, en famille ou entre amis, la randonnée en raquettes. Le programme des sorties en demi-journée, en nocturne ou spéciales jeune public séduira les débutants comme les confirmés. Accompagné d'un guide spécialisé, vous randonnerez en toute sécurité aux abords du lac des Plagnes, en vallée d'Abondance ou à la Combe de Louennaz. Vous évoluerez dans une nature à son état le plus pure et croiserez peut-être les chamois. Une expérience unique vous est également proposée : une randonnée nocturne dont le point d'orgue est la dégustation d'une fondue savoyarde dans un igloo.

LES PETITS TRAPPEURS
LES ENFANTS ONT LEUR SORTIE !

Les plus jeunes (7-12 ans) pourront tous les mercredis du 11 février au 4 mars (de 13h30 à 17h) profiter d'une sortie en raquettes couronnée par la construction d'un igloo. Cette activité au tarif de 18 € est encadrée par un professionnel.

SPORT

LE SKI EN FAMILLE

Le stade de neige du Col du Feu (1 téléski / 1 piste bleue), à Lullin, est idéal pour apprendre à skier en famille dans un cadre convivial. La station est ouverte tous les jours durant les vacances scolaires toutes zones confondues.
Hors vacances scolaires, le stade vous donne rendez-vous le mercredi après-midi, samedi et dimanche toute la journée. Et, les mercredis 18 et 25 février, skiez en nocturne, la piste est éclairée. Le ski nocturne est gratuit ! Enfin, le mardi 17 février, à l'occasion du carnaval, le ski est gratuit pour toutes les personnes déguisées.

Office de Tourisme du Val d'Hermone©

NOUVEAUTÉ ++

En plus des cours de ski particuliers, proposés tout au long de la saison, cette année, inscrivez-vous au cours collectifs ! Ils sont dispensés pendant les vacances scolaires (toutes zones confondues) : du lundi au samedi inclus de 9h à 11h. Tarif : 94 € pour les 6 jours consécutifs (2 heures par jour). Pour plus d'infos contactez l'Office de Tourisme des Alpes du Léman : **Bureau de Lullin**
04 50 73 82 05
www.alpesduleman.com

MÉDIATHÈQUE

DIS-MOI DIX MOTS...

QUE TU ACCUEILLES

QU'ONT EN COMMUN LES DIX MOTS DE CETTE ANNÉE ? OUTRE LE FAIT QU'ILS ONT UNE ÉTYMOLOGIE ÉTRANGÈRE (ILS VIENNENT DU FLAMAND, DE L'ITALIEN, DE L'HAWAÏEN, DE L'ARABE OU DE L'INUKTITUT...), CE SONT CES MOTS QUI VOUS ACCOMPAGNERONT DU 14 AU 21 MARS ET QUE VOUS ALLEZ FAIRE VIVRE.

Sensibilisation à la langue française, la Fête des 10 mots est surtout la possibilité pour chacun de jouer, de s'approprier et d'exprimer sous une forme littéraire ou artistique son attachement à la langue. Les dix mots choisis cette année reflètent l'hospitalité de cette dernière qui a su s'enrichir des échanges et du contact avec les autres.

UNE PRÉPARATION BIEN EN AMONT...

Dès janvier, dans les écoles, en partenariat avec l'Ifac et le CCAS, jeunes et anciens ont monté des projets autour de ces mots. Les enfants des écoles primaires ont travaillé sur des textes et les ont enregistrés en ce début d'année. Intitulée "La radio des 10 mots", leur prestation sera diffusée à la médiathèque du 14 au 21 mars. À la Halte du Manège, des ateliers pour créer des haïkus (petits poèmes, le nom est japonais) sont programmés. Ces poèmes seront cachés dans des canards en origami. Dans les espaces de quartier, les familles vont s'essayer à la fabrication de cannes à pêche pour attraper les canards haïkus... Cap retraité, de son côté, confectionne un memory géant. Car si tous ont planché avec enthousiasme sur leur projet, c'est pour mieux participer à cette Fête des mots. Quoi de plus naturel alors que d'organiser une kermesse, pour cette édition, qui propose de jouer avec le mot... kermesse.

... POUR UN GRAND FINAL LE 21 MARS

Le samedi 21 mars, les créations seront exposées. La médiathèque se transformera en un lieu de fête : des chamboules-tout, des ateliers passants, la pêche aux canards et d'autres animations. Les fenêtres de la cour intérieure seront peintes au blanc de Meudon pour permettre d'y dessiner, d'y inscrire et d'imaginer les 10 mots. Une déambulation dans la ville avec les Batucada invitera les Thononais à venir fêter les mots à la Médiathèque.

Les enfants sont à l'heure des mots !

En partenariat avec la médiathèque, le Parcours culturel *Les doigts dans la presse* propose d'initier les enfants aux techniques et à l'histoire de l'imprimerie. Trois classes du CE1 au CM1 de l'école de la Grangette y participeront. Autre dispositif mis en place par la Ville et ouvert aux 8-12 ans, les tickets culture proposent un atelier *Dans les coulisses du jeu vidéo* en lien avec les dix mots.

Les inscriptions se font auprès du service culture au 04 50 70 69 49.

QUESTIONS POUR GUSTAVE

LE BUDGET DE LA VILLE

Comment se construit le budget d'une ville ?
a/ avec les impôts et taxes
b/ par donations de l'État
c/ avec le a + b et d'autres produits d'exploitation

Le taux des impôts de la commune est stable depuis 12 ans ?
a/ vrai **b/** faux

Cette année 2015 sera marquée par des travaux importants pour :
a/ la rénovation des écoles
b/ des routes
c/ de la plage municipale

Retrouvez les réponses au quiz sur le site Internet www.ville-thonon.fr

LE CONSEIL JARDINAGE DE CÉLINE GIRARD

PRÉPARER SON JARDIN ET SES PLANTES POUR LE SOLEIL

Dès février, je retourne au jardin et je taille les fruitiers, je supprime les fruits momifiés sur les arbres fruitiers ainsi qu'au sol, afin de limiter le développement de maladies ou de parasites. Je prépare l'outillage (tuteurs...) pour le printemps et je vérifie les bulbes ou légumes entreposés fin d'éviter le pourrissement ou la moisissure. En mars, je fertilise les rosiers avec de l'organique, j'effectue les derniers travaux du sol, et je taille les rosiers, les plantes grimpantes et les fleurs de printemps. Je rempote les plantes vertes si nécessaire. En avril, toujours sur le terrain, je divise les plantes vivaces trop touffues ou trop vieilles mais réutilisables et je retire les protections hivernales (attention aux nuits encore fraîches). Je taille certains arbustes : hortensias, buis, ifs, troènes et sème enfin les nouvelles pelouses. Je sacrifie (aère) les pelouses et sème les endroits dégarnis (pour certains légumes le semi en pleine terre peut commencer).

ENVIRONNEMENT

J'AI UN DOUTE SUR CE **DÉCHET...**

Où va le polystyrène de mes emballages, des barquettes, etc. ?

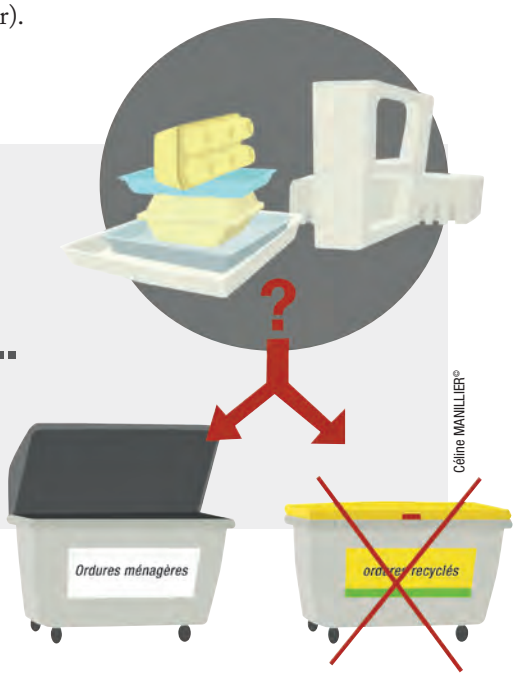

NUMÉROS UTILES

Sapeurs-pompiers (appel d'urgence) = *18*
Appel d'urgence européen = *112*
Caserne des pompiers = *04 50 71 26 67*
SAMU = *15*
Police secours = *17*
Urgences hôpital = *04 50 83 20 00*
SMUR = *04 50 83 20 00*
Commissariat = *04 50 71 04 61*
Gendarmerie = *04 50 71 09 20*
Police municipale = *04 50 70 14 54*
Pharmacie de garde = *32 37* ou *www.3237.fr*
Centre antipoison (Lyon) = *04 72 11 69 11*
Objets trouvés = *04 50 70 14 54*
Fourrière animaux (SPA) = *04 50 70 26 54*
Météo Haute-Savoie = *08 92 68 02 74*
SOS enfance maltraitée = *119*
Taxis : station place des Arts = *04 50 71 07 00*
Permanence de nuit (19h > 7h) = *06 32 07 33 77*
Victimes de violences conjugales = *39 19*

Médecin, infirmière de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au 15.

accelia
promotion immobilière

LANCEMENT COMMERCIAL

Le Quartz à Thonon-les-Bains

ÉLIGIBLE
Loi PINEL

Résidence de standing
de 18 logements du T2 au T4

CONCEPTION RÉALISATION C2CONSEIL / GREENDOG STUDIO / ILLUSTRATIONS BASILICO DESIGN

BARNOUD IMMOBILIER
Thonon 04.50.71.11.61
Evian 04.50.75.12.58
www.barnoud-immobilier.fr

un style de vie
accelia promotion immobilière
04 76 56 00 00
www.accelia-contact.com

Votre maison de retraite médicalisée

- **Séjours** temporaires ou permanents
- **Grand parc** arboré et paysager
- Unité de vie protégée **Alzheimer**

KORIAN L'Esconda

8 Avenue de Thuyset
74200 **Thonon-Les-Bains**

04 50 74 29 29

www.groupe-korian.com

COIFFURE
SPA DU CHEVEU
INSTITUT
MANUCURIE
dessange.com
15, place Jules Mercier - THONON-LES-BAINS
04 50 71 29 27
DESSANGE
PARIS
DEPUIS 60 ANS ET POUR TOUJOURS